



The Brief

Vol. 18 No. 1 | A publication of the NB Media Co-op | August/September 2026 | nbmediacoop.org

Student accepted into UNB grad program remains trapped in Gaza one year after applying for Canadian student visa



“The only thing I wish for now is to go out to study, before it’s too late,” says Baraa, a 24-year-old Palestinian student who remains trapped in the Gaza Strip, one year after he applied for a Canadian student visa. Baraa was scheduled to begin his studies in the Master of Computer Science program at the University of New Brunswick in the winter semester but his admission has been deferred. Baraa is among dozens of Palestinian students who’ve been accepted into grad programs in Canadian universities — but remain stuck in limbo, waiting up to two years for their student visas to be processed. A coalition of advocates has called on Ottawa to evacuate them from the besieged territory, pointing to several European countries that have done so. Baraa is pictured here in a Khan Younis displacement camp that is frequently attacked by Israeli forces.

Photo: Rizek Abdel Jawad

Paddlers make a splash against the Sisson mine

More than 100 paddlers glided down the Nashwaak River to show their opposition to a proposed tungsten and molybdenum mine near Fredericton on Saturday, June 27. The Stop Sisson Mine Coalition, Nashwaak Watershed Association and Wolastoq Grand Council organized Kci-Sukultin (The Great Paddle) to raise awareness of the dangers of the proposed Sisson Mine to the Nashwaak and Wolastoq watersheds. The Sisson Mine Project has recently been revived through support from the provincial Holt and federal Carney governments

Alternative court program in Elsipogtog should be extended across New Brunswick: legal aid lawyer

Indigenous people remain overrepresented in prisons and jails across the country, but an alternative court program in Elsipogtog aims to help people find a path to healing instead of incarceration. Legal aid lawyer Matthew Habermacher travels to the community every week for court sessions. He told the NB Media Co-op that he believes the Healing to Wellness Court program should be extended across New Brunswick. The court is meant to address mental health issues and the effects of colonization. “We often find that by putting someone back in contact with their own culture, whether that’s through sweats, nature walks, traditional medicine or time with Elders, it helps them feel more centred and it helps them feel like they’re part of something bigger than just themselves... It helps them reintegrate into their community. And people who are in contact with their own community and with Elders — and feel like they have a sense of belonging and purpose — are less likely to commit criminal offences,” said Habermacher.

To read more of these stories, visit nbmediacoop.org

New Brunswick maintains three per cent rent cap, but researchers and advocates call for more action

By DAVID GORDON KOCH

The provincial government announced on June 24 that a three per cent limit on rent increases will remain in place for another year.

“We’re keeping the rent cap in place for the 2027 calendar year to maintain that stability and predictability that tenants need, and to give us more time to improve market conditions here in New Brunswick,” Minister of Housing David Hickey said in a statement.

The rent control measure, which Premier Susan Holt’s Liberal Party promised during the 2024 election campaign, limits rent increases to three per cent year-over-year and is subject to an annual review. It came into effect in February 2025.

The policy has received mixed reviews from researchers and advocates.

Julia Woodhall-Melnik, an associate professor in the Department of Social Science at the University of New Brunswick, expressed relief that the province didn’t opt to increase the limit on rent hikes.

However, she renewed calls for vacancy control, a policy that would limit landlords’ ability to increase rent when units are vacant. She also called for progress on a promised overhaul of the *Residential Tenancies Act*.

The provincial government has stated that it aims to introduce a “fully revised Act” in the Legislative Assembly this fall.

Woodhall-Melnik, a researcher and affordable housing advocates with UNB’s Housing, Mobilization & Engagement Research Lab, added that “we would like to see a moratorium on rent increases and the decommodification of housing in general.”

Matthew Hayes, a professor of sociology at St. Thomas University, said that New Brunswick’s rental inflation remains about double the national average “so the current rent control is still not enough.”

Rent increased by 3.5 per cent across Canada between May 2025 and May 2026, compared to 5.5 per cent in New Brunswick during that time, according to the Consumer Price Index.

Reining in rent increases will require “better enforcement, better protections against eviction, and

preferably, rent control tied to individual units, rather than tenancies,” Hayes said.

The anti-poverty group ACORN released a statement welcoming the rent cap’s extension, saying it helps prevent homelessness for many families amid “unprecedented rent increases.” However, “Temporary rent caps are not enough,” it stated.

The group renewed calls for reforms to the *Residential Tenancy Act*, including permanent rent control and the end of “landlord-use evictions, fixed-term lease abuse, and cash for keys agreements.”

The group also called for measures to “prevent landlords from harassing, pressuring, or unlawfully removing tenants from their homes.”

In particular, ACORN called for “a dedicated Residential Tenancies Tribunal compliance and enforcement unit to ensure tenant protections are properly enforced.”

A statement from the provincial government cited various efforts to “help tenants, landlords and developers” that also included the removal of HST on multi-unit development projects.

The New Brunswick Apartment Owners Association didn’t respond to a request for comment.

The previous government under Conservative Premier Blaine Higgs introduced a short-lived 3.8 per cent rent cap in 2022, following widespread reports of steep rent increases at the height of the COVID-19 pandemic.

However, Higgs let the policy expire at the end of that year and resisted pressure for a permanent rent cap until his defeat at the ballot box in October 2024.

The current rent cap will come up for review again in May 2027.



David Hickey, minister responsible for the New Brunswick Housing Corporation, is pictured outside a public housing development in August 2025. Photo: gnb.ca

David Gordon Koch is a journalist with the NB Media Co-op based in Moncton. This reporting has been made possible in part by the Government of Canada, via the Local Journalism Initiative.

Support The Brief

Independent journalism by the NB Media Co-op

Join

Become a member of your local media co-op. Memberships are \$30/year.

Donate

The NB Media Co-op is supported with donations from individuals, labour unions and social justice groups. Donate through an e-transfer to info@nbmediacoop.org, by credit card at nbmediacoop.org or by sending a cheque to NB Media Co-op at the address below.

NB Media Co-op
180 St. John St., Fredericton,
NB E3B 4A9

info@nbmediacoop.org
nbmediacoop.org

Donate here



En bref

Vol. 18 No. 1 | Une publication de la Coop Média NB | août/septembre 2026 | nbmediacoop.org

Un étudiant admis dans un programme de troisième cycle de l’UNB bloqué à Gaza un an après avoir déposé sa demande de visa étudiant canadien



« La seule chose que je souhaite, c’est de partir étudier avant qu’il ne soit trop tard », a déclaré Baraa, un étudiant palestinien de 24 ans qui demeure coincé dans la bande de Gaza, un an après avoir fait sa demande de visa étudiant canadien. Baraa devait commencer ses études au semestre d’hiver dans le cadre de la maîtrise en informatique de l’Université du Nouveau-Brunswick . Son admission a désormais été reportée. Baraa figure parmi les dizaines d’étudiant.e.s palestinien.ne.s qui ont été accepté.e.s dans des programmes de troisième cycle dans des universités canadiennes, mais qui se retrouvent dans une situation d’incertitude, en attente de leur visa étudiant. Une coalition de défenseurs des droits humains a appelé Ottawa à les évacuer du territoire assiégé, citant plusieurs pays européens qui l’ont déjà fait. Dans cette photo, on voit Baraa dans le camp de réfugiés de Khan Younès, fréquemment attaqué par les forces israéliennes. **Photo: Rizek Abdel Jawad**

Ne diluons pas l’identité acadienne

Cette lettre a été publiée le 1^{er} juillet 2026, dans le *Moniteur Acadien*.
Le texte a été modifié pour se conformer au langage inclusif.

La proposition formulée par Dominic Cardy, ancien ministre, devant le Comité permanent de la Loi sur les langues officielles de l’Assemblée législative, mérite qu’on lui réponde.

En suggérant d’intégrer à la Loi sur les langues officielles une référence à une identité « néo-brunswickoise », sa proposition soulève une question qui dépasse largement le simple choix des mots. À notre avis, elle est à la fois inutile et contraire à l’esprit même de la Loi sur les langues officielles.

Les Acadien.ne.s possèdent déjà une identité profondément enracinée dans leur histoire, leur culture et leur langue. Forcée au fil de plus de quatre siècles, cette identité a survécu à la Déportation, aux politiques d’assimilation et aux nombreux défis qui ont marqué son parcours.

L’Acadie n’est pas une simple composante culturelle du Nouveau-Brunswick. Elle constitue un peuple historique, porteur de sa propre mémoire collective, de ses institutions, de ses traditions, de ses symboles et de sa langue. Son identité précède la création de la province elle-même et s’est affirmée au fil du temps malgré les épreuves. Elle est aujourd’hui reconnue au Canada comme à l’étranger.

Cette identité n’a pas à être redéfinie ni intégrée dans une identité provinciale plus large. Elle mérite d’être préservée et reconnue pour ce qu’elle est. L’histoire enseigne que les communautés minoritaires disparaissent rarement par une attaque frontale ; elles s’effacent plus souvent par une lente dilution dans un ensemble plus vaste où leurs particularités perdent progressivement leur importance. Pour l’Acadie, préserver son identité n’est pas une question de nostalgie, mais une condition essentielle de sa continuité et de son développement.

Dans ce contexte, l’idée d’inscrire dans la Loi sur les langues officielles une référence à une identité « néo-brunswickoise » est préoccupante. Non seulement une telle démarche ne relève pas de l’objet de cette loi, mais elle risque aussi d’envoyer le message que l’identité acadienne n’est qu’une composante d’une identité provinciale commune. Or, les Acadien.ne.s ne demandent pas que leur identité soit absorbée dans un concept plus large. Ils demandent qu’elle soit pleinement reconnue et respectée dans ce qui fait sa singularité.

La Loi sur les langues officielles n’a jamais eu pour mission de définir l’identité politique ou culturelle du Nouveau-Brunswick. Sa raison d’être est claire : assurer l’égalité réelle

des deux communautés de langue officielle, protéger leurs droits linguistiques et garantir que les institutions de l’État respectent cette égalité. Lui confier une mission identitaire reviendrait à détourner cette loi de son objectif fondamental.

Une identité ne se décrète pas par voie législative. Elle se construit à travers une histoire, une mémoire collective, des institutions et un sentiment d’appartenance qui se développent au fil des générations.

Or, le Nouveau-Brunswick n’est pas une société homogène. Il est composé de plusieurs communautés historiques — les Acadien.ne.s, les anglophones et les Premières Nations — chacune porteuse de sa propre identité. La richesse du Nouveau-Brunswick réside précisément dans cette diversité, non dans sa réduction à une définition uniforme.

Pour les Acadien.ne.s, la véritable égalité ne passe pas par l’intégration dans une identité provinciale uniforme, mais par la reconnaissance pleine et entière de leur identité historique, culturelle et linguistique. Préserver cette identité ne fragmente pas le Nouveau-Brunswick : cela lui permet au contraire de demeurer fidèle au principe de dualité linguistique qui constitue l’un des fondements de son architecture constitutionnelle.

Nous invitons donc respectueusement les membres du Comité permanent à recentrer leurs travaux sur la véritable mission de la Loi sur les langues officielles : renforcer l’égalité réelle des communautés de langue officielle et assurer le plein respect de leurs droits.

L’Acadie n’a pas besoin d’une nouvelle identité. Elle a besoin que l’on protège celle qu’elle possède déjà.

Michel Doucet (Dieppe), Mathieu Gérald Caissie (Cocagne), Phil Comeau (Moncton), Edith Butler (Montréal), Lucie LeBouthillier (Bas-Caraquet), Dr Réjean Thomas (Montréal), Lise Ouellette (Edmundston), Gilles Beaulieu (Moncton), Rosella Melanson (Fredericton), Cécile Mallais-Losier (Cap-Pelé), Denis Losier (Cap-Pelé), Martin LeBlanc-Roux (Memramcook), Kevin Arseneau (Pleasant Ridge), Michel J.C. Cyr (Moncton), Lucienne Godbout (Moncton), Jacques Boucher (Pokemouche), Roger Doiron (Richibouctou), Jean-Marie Nadeau (Moncton), Antoine David (Baie-Sainte-Anne), Fleurette Landry (Dieppe), Nathalie Brideau (Tracadie), Anne Godin (Moncton), Luc J. Doucet (Dieppe) Dr Hubert Dupuis (Dieppe), Fernand de Varennes (Saint Thomas).

Des citoyen.ne.s font des vagues contre le projet de mine de Sisson

Plus d’une centaine de navigateurices ont descendu la rivière Nashwaak dans des embarcations samedi 27 juin pour manifester leur opposition à un projet de mine de tungstène et de molybdène près de Fredericton. La coalition « Stop Sisson Mine », l’association du bassin versant de la Nashwaak et le Grand Conseil Wolastoq ont organisé l’événement « Kci-Sukultin » (La Grande Pagaie) afin de sensibiliser le public aux dangers que représente le projet de mine Sisson pour les bassins versants des rivières Nashwaak et Wolastoq. Le projet de mine Sisson est à l’étude depuis longtemps et a récemment été relancé grâce au soutien du gouvernement provincial de Holt et du gouvernement fédéral de Carney.

Le programme judiciaire alternatif d’Elsipogtog devrait être étendu à l’ensemble du Nouveau-Brunswick : un avocat de l’aide juridique

La population autochtone demeure surreprésentée dans les prisons et les centres de détention à travers le pays, mais un programme judiciaire alternatif mis en place à Elsipogtog vise à aider les personnes concernées à trouver un chemin vers la guérison plutôt que l’incarcération. Matthew Habermacher, avocat de l’aide juridique, se rend chaque semaine dans la communauté pour les audiences. Il a déclaré à la Coop Média NB qu’il estimait que le programme « Healing to Wellness Court » devrait être étendu à l’ensemble de la province. Ce tribunal est destiné à traiter les problèmes de santé mentale ainsi que les effets de la colonisation. « Nous constatons souvent qu’en remettant une personne en contact avec sa propre culture, que ce soit par le biais de huttes de sudation, de promenades dans la nature, de la médecine traditionnelle ou de moments passés avec les aîné.e.s, ça l’aide à se sentir plus en paix et à avoir le sentiment de faire partie de quelque chose de plus grand qu’elle-même... Ça l’aide à réintégrer la communauté. Et les personnes qui sont en contact avec leur propre communauté et avec les aîné.e.s — et qui ont le sentiment d’appartenir à un groupe et d’avoir un but dans la vie — sont moins susceptibles de commettre des infractions pénales », a déclaré Habermacher.

Pour lire d’autres articles [nbmediacoop.org/category/francais](#)



Le phare du parc de l’Île-aux-Foins à Neguac. **Photo: Bonnie Glynn**

Soutenir En Bref

Journalisme indépendant par la Coop Média NB

Devenez membre

Devenez membre de votre coopérative de média locale. Les frais d’adhésion sont de 30 \$ par année.

Faire un don

La Coop Média NB est soutenue par des dons de particuliers, de syndicats et de groupes de justice sociale. Faites un don par transfert électronique à info@nbmediacoop.org, par carte de crédit à nbmediacoop.org ou en envoyant un chèque à la Coop Média NB à l’adresse ci-dessous.



Faire un don ici

Coop Média NB

180, rue St. John, Fredericton,
N.-B. E3B 4A9

info@nbmediacoop.org
nbmediacoop.org

